

TRADUCTION

- (14) Annexe à
- (15) **l'attestation d'examen de type UE**
ZP/B147/19
- (16) **16.1 Objet et type**
Dispositif d'ancrage type B
Type : LUX-top® QUICKFIX II

16.2 Description

Le dispositif d'ancrage, type : LUX-top® QUICKFIX II, sert de point d'ancrage unique temporaire permettant de protéger un maximum de 3 personnes contre les chutes (fig. 1).

Le dispositif d'ancrage se compose de deux attaches de support (t = 4 mm) qui sont déplaçables librement sur la tige filetée (M16) et se bloquent par écrous. La largeur de serrage maximale est de 200 mm. À une extrémité se trouve une fixation à œillet (t = 6 mm) munie d'un œillet annulaire M16. Cet œillet sert à loger l'équipement de protection individuelle porté contre les chutes. La fixation à l'équipement constructif s'effectue en tendant le dispositif d'ancrage à l'aide des écrous hexagonaux au niveau des deux attaches de support. Le dispositif d'ancrage est prévu pour la sollicitation dans toutes les directions et est en acier résistant à la corrosion.

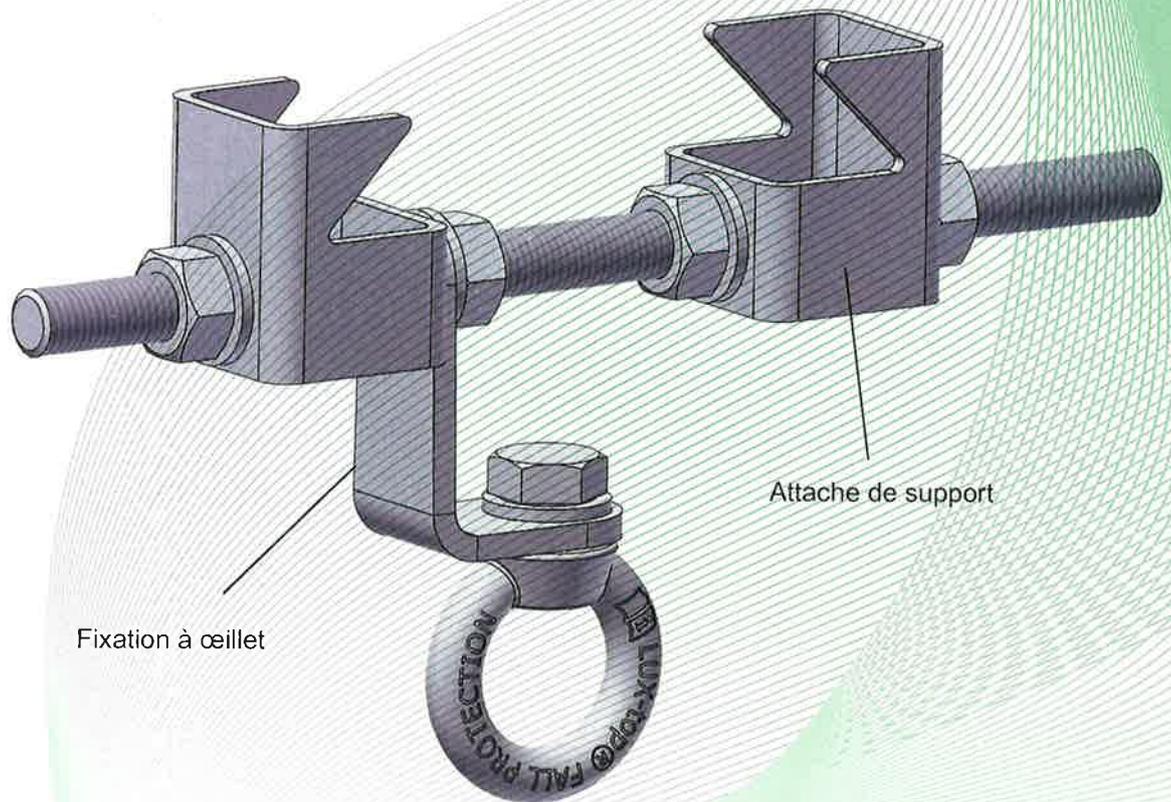


Fig. 1 : Dispositif d'ancrage, type : LUX-top® QUICKFIX II

- (17) Rapport

PB 19-016, 25.06.2019